

AVRIL 2025 / N° 176

L'écho des moulins

www.nouvoitou.fr



Environnement et biodiversité

EXTRASCOLAIRE

Inscriptions camps d'été
et accueil de loisirs

BUDGET PARTICIPATIF

Présentez votre idée !

04

DOSSIER DU MOIS

Environnement et biodiversité

08

VIE LOCALEInscriptions camps d'été
et accueil de loisirs

Tournoi d'échec et chasse aux trésors

Petite Enfance : RDV du printemps

Jeunesse : rencontre intercommunale

Budget participatif

Jours de collecte des déchets

Taille des haies

Sentier de randonnée

Quand le repas devient une aventure

Les élèves du Chêne Centenaire
valident le permis piéton

Sortez en Bus

Fermeture d'une classe à l'école publique

Bénéficiez de la mutuelle communale

PeRaw Cacao Cru

Erratum

La vidéoprotection à l'étude

Légalisation de signatures

Don du sang

12

VIE ASSOCIATIVE

Théâtre Les Pas Sages

JSN Football

Comité des Fêtes

14

PÔLE CULTURE

Exposition "Je suis la Courbe"

« Bulles d'idées ado »
spécial romans

Exposition « Amoureux »

16

AGENDA**Retour
en images**Rencontre entre le CMEJ et
la sénatrice Mme PatruDécoration du restaurant
scolaire par les enfants
pour le Nouvel an chinoisRencontre entre les enfants du
centre de loisirs et les résidents
de l'EHPAD du Parmenier

4

**Le mot
du maire**

La lutte pour la protection de notre environnement est plus qu'une priorité, elle est une nécessité vitale. Notre équipe municipale est déterminée à faire de notre commune un modèle de durabilité et de respect de notre planète.

C'est avec fierté que je vous présente une mise à jour de notre programme environnemental s'articulant autour de plusieurs axes clés.

Tout d'abord, nous mettrons en place des panneaux photovoltaïques sur les toits du centre technique municipal et sur le parking du Bocage. Cette initiative nous permettra de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Parallèlement, nous créerons une boucle d'énergie pour l'ensemble des bâtiments communaux, garantissant une gestion optimisée de notre consommation énergétique. C'est un pas décisif vers un avenir plus vert et plus économique pour notre collectivité.

Nous ne pouvons pas ignorer non plus l'importance de la mobilité durable. À cet égard, en lien avec Rennes Métropole, le développement d'infrastructures favorisant les transports en commun, le covoiturage et les modes de transport doux comme le vélo reste une priorité.

En matière de gestion des déchets, nous mettrons en œuvre des initiatives visant à réduire, réutiliser et recycler nos déchets. La sensibilisation de chacun d'entre vous sera essentielle pour bâtir une économie circulaire forte et responsable.

Je vous rappelle que la commune est désormais propriétaire de 10 hectares de terrains sur la rive gauche de l'Yaigne : La Bondy. Cet espace naturel protégé sera un véritable refuge pour la biodiversité locale et une belle opportunité pour notre commune de renouer avec la nature. Nous y planterons des arbres et créerons des sentiers d'observation pour permettre à chacun de profiter de ce patrimoine naturel tout en contribuant à sa protection.

Enfin, notre engagement envers l'éducation et la sensibilisation est primordial. Nous nous appuyons sur l'agenda 21, sur nos écoles et des événements pour vous informer et vous impliquer dans cette belle aventure collective.

Ce programme n'est pas qu'une simple série d'objectifs, mais une véritable vision pour notre avenir. Je vous invite à vous joindre à nous dans cette démarche. Vos idées, votre énergie et votre engagement sont essentiels. Agissons ensemble pour un avenir meilleur !

Jean-Marc Legagneur
Maire

Bien cordialement
J.M. LEGAGNEUR

Jean-Marc Legagneur
Maire de Nouvoitou**L'ours****Directeur de la publication**
Jean-Marc Legagneur**Groupe communication**
Jean-Marc Legagneur, Marie-Amélie Presset,
Isabelle Presse, Oanez Le Berre**Création / mise en page**
Mon Atelier Coloré**Crédits photos**
Commune de Nouvoitou, Freepik, FredonFrance,
S'Pece, Rennes Métropole, PeRaw Cacao Cru, Les
Pas Sages, JSN Football, Comité des Fêtes, Anne
Poirier, Quentin Gréban**Dépôt des articles**
Vos articles sont à transmettre avant le 1^{er} avril
pour une parution dans **L'Écho des Moulins du
mois de mai**. Ils peuvent être envoyés par mail à :
communication@nouvoitou.fr.**Impression**
Le Chat Noir**Dépôt légal** : 3040-1798

Environnement et biodiversité

“

Protéger la biodiversité, c'est préserver notre cadre de vie, nos écosystèmes et tous les organismes vivants qui les composent. Unique, irremplaçable et vitale à notre santé : elle doit être au cœur de toutes les politiques. Consciente de cet enjeu, la municipalité agit activement pour préserver les richesses naturelles de notre territoire. À travers des initiatives comme la préservation de l'espace naturel sensible de La Bondy ou la protection des espèces menacées (21% des espèces sont menacées de disparation en Bretagne*), nous œuvrons à notre échelle pour un environnement plus durable. Cette dynamique mobilise toutes les générations : le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes organise une « marche verte » le 24 mai prochain. Un événement ouvert à tous, pour sensibiliser et agir ensemble en faveur de la nature. Nous vous attendons nombreux !

Marie-Paule ANGER, adjointe en charge de l'environnement,
de l'agriculture et des chemins

*Source : Observatoire de l'environnement en Bretagne



Voirie

> ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE

L'entretien des bords de route relève de la compétence de Rennes Métropole. Les pratiques actuelles incluent :

- Un curage doux et ciblé, avec des interventions prioritaires dans les zones à risque d'inondation.
- La cartographie des points de débordement pour anticiper les interventions.
- Le repérage des buses qui traversent la chaussée.

En revanche, les buses situées à l'entrée des propriétés riveraines sont des ouvrages privés. Elles doivent être entretenues par les propriétaires.

Attention, il est essentiel de trouver un équilibre entre un écoulement des eaux suffisant pour limiter les débordements et un débit modéré afin de favoriser l'infiltration et la qualité de l'eau.

Espace naturel sensible

> DEUX NOUVELLES MARES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

L'espace naturel sensible de La Bondy va bientôt accueillir deux nouvelles mares ! Ce projet, soutenu par le Département et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, vise à enrichir la biodiversité locale.

Aujourd'hui, il existe peu de points d'eau de petite taille sur le site, hormis la Fontaine du vivant. Pourtant, plusieurs espèces d'amphibiens y sont présentes ou pourraient s'y installer comme le Triton palmé, le Crapaud épineux, la Grenouille agile et le Triton alpestre, connu historiquement sur le secteur.

Ces mares, aménagées dans la prairie humide, offriront à ces espèces en difficulté de nouveaux lieux de reproduction. D'autres espèces en profiteront également : libellules, punaises et coléoptères aquatiques, mais aussi chauves-souris et oiseaux.

Une des mares sera aménagée pour permettre aux enfants d'observer les petites bêtes plus facilement lors d'animations nature.

CMEJ

> MARCHÉ VERTE

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes vous donne rendez-vous le 24 mai 2025, de 14h à 17h30, pour participer à une « marche verte ». Tous les Nouvoitouciens, petits et grands, sont invités à cet événement convivial dédié au ramassage des déchets.

Rendez-vous à 14h sur le parking du Bocage équipé d'une paire de gants et d'un gilet jaune pour assurer un ramassage en toute sécurité.

Le respect de la nature est une valeur qui doit nous accompagner au quotidien. Il est important de garder le réflexe de jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet tout au long de l'année.

INFOS +

cmej@nouvoitou.fr

Espèces protégées

> LES RAPACES

Les rapaces, telles que les chouettes, les hiboux et les buses, sont en déclin : l'activité humaine les impacte fortement. Pour prendre l'exemple de la chouette Effraie des clochers (une espèce que nous avons observé sur notre commune), plus de 10 000 spécimens sont tués chaque année par collision routière et autres impacts accidentels ou volontaires. Le manque de ressources alimentaires, lié à l'utilisation des pesticides et produits phytosanitaires, jouent également un rôle dans ce déclin.

Il est important de rappeler que tous les rapaces, diurnes comme nocturnes, sont protégés par le Code de l'Environnement. Il est strictement interdit de les déranger, de les capturer ou de les détruire, ainsi que leurs œufs et leurs habitats. Toute infraction est passible de trois ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.



Chouette Effraie
observée en 2023

> LES MARTINETS NOIRS

Dans le cadre de la réhabilitation de la Maison des sœurs (n° 1 et 3, rue de Vern), un inventaire des nids de martinets noirs a été réalisé en juillet 2019 par la LPO Bretagne. Le but était de mener les travaux tout en préservant cette espèce protégée.

Ainsi, un calendrier des périodes de reproduction et une liste de mesures compensatoires (pose de nouveaux nids) ont été établis (dossier géré par l'Office Français de la Biodiversité). Ces recommandations permettent d'adapter les travaux afin de minimiser l'impact sur ces oiseaux.

Les martinets noirs sont discrets, ce qui rend leur recensement difficile. En 2019, au moins 12 nids avaient été identifiés, mais leur nombre réel pourrait être bien plus important.



Nichoirs pour martinets
Rue de Vern

> LES CHIROPTÈRES (CHAUVES-SOURIS)

Un inventaire des chauves-souris sera mené par Rennes Métropole à partir de juin 2025, en partenariat avec les associations Bretagne Vivante et Groupe Mammalogique Breton.

L'objectif est de répertorier les chauves-souris dans le but de les protéger. L'inventaire sera composé d'un inventaire acoustique réalisé grâce à la pose d'enregistreurs et d'une recherche de colonies dans les bâtiments publics et les ouvrages d'arts. Il sera complété par une animation à destination du grand public (date à venir) et une formation des agents et des élus de la commune.

> LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires du chêne et du pin sont des espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine au titre du code de la santé publique. Leur danger provient de leurs poils, invisibles à l'œil nu, très urticants pour les humains et les animaux (même sans contact direct).

> CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

Période d'exposition d'avril à juillet. Cette chenille ne descend pas de l'arbre, elle est ainsi compliquée à éradiquer. Sa destruction mécanique doit être effectuée par des prestataires spécialisés.



Chenille processionnaire du chêne

> CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Période d'exposition de décembre à avril. Elle descend de l'arbre. De ce fait, nous pouvons la piéger (pièges à phéromone ou pièges à colliers à installer sur le tronc de l'arbre).



Chenille processionnaire du pin

> POUR SE PROTÉGER

- N'approchez et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs et gardez les enfants éloignés.
- À proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
- En balade dans une forêt de pins (de décembre à avril) ou de chênes (d'avril à juillet) : portez des vêtements longs, évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour.

> COMMENT RÉAGIR EN CAS D'EXPOSITION

- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave...) : appelez le 15 ou le 112.
- En cas d'autres symptômes (rougeur, démangeaisons...) : consultez un médecin.
- En cas de suspicion d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements.
- Si vos animaux sont touchés, consultez un vétérinaire.

Un arrêté préfectoral (3 juillet 2024) définit les mesures visant à prévenir l'exposition aux soies urticantes des chenilles processionnaires du pin et du chêne.

Conformément à la recommandation, la commune a désigné deux référents (un agent et un élu) qui ont pour rôle :

- De repérer la présence de ces espèces ;
- De participer à leur surveillance ;
- D'informer les personnes concernées sur les moyens de gestion adaptés ;
- De veiller et participer à la mise en œuvre de ces moyens ;
- De partager les informations avec le coordinateur régional.

Si vous observez ou suspectez la présence de chenilles processionnaires, informez le référent communal en contactant la Mairie.

INFOS

Mairie : 02 99 37 42 71
accueilmairie@nouvoitou.fr
<https://chenille-risque.info/>

Extra-scolaire

INSCRIPTIONS AUX CAMPS D'ÉTÉ ET À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le service enfance vous propose deux camps pour l'été 2025 :

- Du lundi 21 juillet au vendredi 25 juillet : « Les pieds dans l'eau » à Lancieux, activité optimiste et char à voile, de 6 à 11 ans.
- Du lundi 18 août au vendredi 22 août : « Aventure » à Mézières-sur-Couesnon, activité tir à l'arc et escalade, de 7 à 11 ans.

Inscriptions à partir du 21 avril à 20h sur le portail famille. Confirmation du service Enfance la semaine suivante, par mail avec le trousseau.

Pour rappel, les inscriptions d'été pour l'accueil de loisirs ouvrent le 21 avril à 20h jusqu'au :

- dimanche 15 juin pour les inscriptions du mois de juillet ;
- dimanche 29 juin pour les inscriptions du mois d'août.

CMEJ

CHASSE AU TRÉSOR ET TOURNOI D'ÉCHECS

Le Conseil Municipal des Jeunes propose aux habitants de Nouvoitou deux événements à venir :

- **Une chasse au trésor** : samedi 26 avril de 14h à 18h aux espaces verts du Bocage. À partir de 7 ans, gratuit et sans inscription. Venez tester vos talents d'observateur et remportez des œufs en chocolat !
- **Un tournoi d'échecs** : dimanche 25 mai de 13h à 18h à la salle du Tilleul. Ouvert à tous les niveaux, amateur comme champion ! Gratuit et sur inscription mail à l'adresse : cmej@nouvoitou.fr



Petite enfance

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Pic&Colég'RAM organise pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur adulte référent (parents, grands-parents, assistants maternels...) des matinées d'éveils du 7 au 14 avril (9h30-10h15 ou 10h30-11h15).

- Lundi 7 : Jardinage au Parc de la Siacrée
- Mardi 8 : Lectures devant la Médiathèque
- Jeudi 10 : Motricité au DOJO
- Lundi 14 : Bac sensoriels

Inscriptions obligatoires par mail : rpe@nouvoitou.fr



Jeunesse

RENCONTRE INTERCOMMUNALE

Mercredi 19 février, 6 jeunes de l'Espace Jeunes ont participé à une rencontre intercommunale rassemblant une cinquantaine de participants âgés de 11 à 16 ans à Chartres-de-Bretagne. Sur le thème des jeux de plateau et de société suivi d'un pique-nique convivial, ils ont pu échanger et découvrir des activités avec des jeunes fréquentant 6 autres structures jeunesse du territoire. Prochaine rencontre mardi 8 avril, cette fois autour d'une activité plus sportive !

Déchets

JOURS DE COLLECTE

La collecte des poubelles a lieu une semaine sur deux.

- **Collecte des ordures ménagères (bac gris)** : le lundi matin des semaines paires, dès 6h. Il est conseillé de sortir son bac la veille au soir.
- **Collecte des déchets recyclables (bac jaune)** : le jeudi après-midi des semaines impaires, dès 13h30. Il est conseillé de sortir son bac le matin.



Environnement

TAILLE DES HAIES

La haie est un trésor de biodiversité. Sa taille est ainsi fortement déconseillée durant la période de nidification des oiseaux pour ne pas les déranger ou les déloger pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie. L'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres **entre le 16 mars et le 15 août**.



Budget participatif

PRÉSENTEZ VOTRE IDÉE !

Vous avez une idée pour améliorer votre cadre de vie, créer des rencontres entre habitants, mettre en place une activité sportive ou de loisirs pour tous ? Lancez-vous dans l'aventure du budget participatif !

Pour sa 4^e édition, la commune alloue 3500€ à la réalisation du projet d'un habitant ou d'un collectif. Celui-ci doit viser l'intérêt général, favoriser le vivre-ensemble, améliorer le cadre de vie ou s'inscrire dans une démarche de développement durable. Il doit être réalisable par les services techniques.

Les étapes

1. D'avril à juillet 2025 : proposez votre projet.

Seuls ou en groupe, les habitants âgés de 10 ans et plus peuvent proposer un projet dont le montant n'excède pas 3500 €. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire disponible sur nouvoitou.fr (rubrique Ma ville > La ville s'engage > Budget participatif) et de le déposer (à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@nouvoitou.fr).

2. Août 2025 : nous étudions les dossiers.

Le comité de validation composé de membres d'associations, d'agents municipaux et d'élus consulte et sélectionne les projets.

3. Septembre 2025 : vous exposez votre projet, les Nouvoitociens votent !

Les projets retenus seront exposés au Forum des Associations, sur des panneaux en ville et consultables sur les supports de communication municipaux. Pour cela, vous devrez fournir une affiche au format A3 (papier et numérique). Tous les habitants, dès 10 ans, pourront voter via des urnes installées à différents endroits dans la commune.

4. Octobre 2025 : les résultats sont annoncés... le projet peut démarrer !

INFOS +

Téléchargez le formulaire de candidature sur nouvoitou.fr

Renseignements complémentaires : communication@nouvoitou.fr



Terre de jeux

UN SENTIER DE RANDONNÉE DE 30 MINUTES

Les Jeux Olympiques sont passés, mais la sensibilisation à l'activité physique doit continuer. Dans le cadre de Terre de Jeux 2024, la commune a multiplié les actions envers le sport. L'Organisation mondiale de la Santé recommande à tous les adultes en bonne santé de pratiquer au moins 30 minutes de marche rapide par jour au moins 5 jours par semaine. La commune a balisé un sentier urbain dont la durée est d'environ 30 minutes à pied. C'est un sentier facile qui emprunte 80% de chemin dans le bourg. Il est balisé en jaune.

Nous vous proposons de le découvrir ensemble le **samedi 12 avril à 10h30**, au départ de la Mairie. Nous partagerons un pot au retour.



Périscolaire et restauration

QUAND LE REPAS DEVIENT UNE AVENTURE

Dans le cadre des temps périscolaires, la restauration ne se limite plus à une simple pause alimentaire. Les repas à thème sont une véritable expérience éducative impliquant enfants, animateurs et agents de restauration. Les enfants participent activement au choix des menus et à la décoration du réfectoire. Chaque mardi, un atelier leur permet d'échanger des idées, de proposer des plats et de concevoir l'ambiance festive. Les agents de restauration jouent un rôle clé en validant les menus et en adaptant les repas pour assurer équilibre et faisabilité. Encadrés par les animateurs, ces repas ont lieu le jeudi avant chaque vacances scolaires. Ils favorisent l'autonomie, la créativité et l'intelligence culturelle, renforçant le lien social et l'épanouissement des enfants dans un cadre inclusif et convivial.



Article complet
sur nouvoitou.fr



Scolaire

LES ÉLÈVES DU CHÊNE CENTENAIRE VALIDENT LE PERMIS PIÉTON

Jeudi 27 février, les CE1 et CE2 de l'école publique ont reçu leur permis piéton ! Une belle récompense remise par Grégory Drouet, policier municipal, accompagné de Philippe Vaur, conseiller municipal en charge de la prévention routière. Pour obtenir ce permis, les élèves ont été sensibilisés aux règles de sécurité piétonnes et ont reçu un livret pédagogique. Ils ont ensuite été évalués au moyen d'un questionnaire. Félicitations aux enfants qui ont tous obtenu leur permis !



Sortez en bus

ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE

Librement inspirée des "Trois sœurs" de Tchekhov, ce vaudeville de l'existence rassemble 5 personnages. Entre aveux de faiblesse, accusations, querelles sur fond d'amours malades, cette pièce met en scène une génération qui navigue à vue.

INFOS +

- Tarifs : 28 € ; tarif réduit : 14 €
Carte Sortir : 5 €.
- Réservation jusqu'au 29 avril auprès d'Isabelle Duchemin : 06 03 33 96 50
- Navettes de bus depuis Nouvoitou

Développement économique

PERAW CACAO CRU

Artisan chocolatier, Régis Perrot propose des douceurs réalisées à partir de fèves de cacao du Pérou biologiques et issues du commerce équitable (tablettes, pralinés, pâte et caramels à tartiner, infusion, etc.). Fermentées et non torrifiées, elles révèlent toute l'authenticité d'un terroir et conservent les bienfaits du végétal.

Retrouvez ses produits dans différents points de vente comme aux Saveurs de Nicolas et sur perlipopette.bzh.

- E-shop : peraw.sumupstore.com
- Contact : perawcacao@gmail.com
- Réseaux sociaux : @perawcacao



Erratum

ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI

L'article « Enquête publique sur le PLUi » du numéro de janvier de L'Écho des Moulins comportait des erreurs.

La consultation était organisée jusqu'au 22 janvier 2025 à 17h et portait sur le projet de modification n°2 du PLUi. Le dossier était consultable à l'Hôtel de Rennes Métropole et dans les mairies de Cintré, Chevaigné, Corps-Nuds, Gévezé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Romillé et Thorigné-Fouillard. Le lien vers le dossier numérique était correct. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser.

Scolaire

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE DU CHÊNE CENTENAIRE

La Mairie a été informée par l'inspection académique le 26 février de la suppression d'un poste d'enseignant à l'école du Chêne Centenaire. Le lendemain, le journal Ouest-France communiquait sur « les fermetures de classes massives en Ille-et-Vilaine ».

Cette décision a été prise par la Direction académique car il y a une baisse des effectifs : l'école publique aura (chiffre prévisionnel) 383 élèves à la rentrée 2025-2026 alors qu'elle comptait 395 élèves à la rentrée 2024-2025.

La Mairie a pourtant alerté la Direction académique sur la construction de nouveaux logements en cours (lotissement Eloge - rue des Loges et logements Archipel habitat - rue de Vern) avec des livraisons prévues au 2nd semestre 2025 et des projets de construction de logements.

Ces informations n'ont pas suffi à conserver le nombre de classes existantes. En effet, la Direction académique prend sa décision à l'instant T (nombre d'élèves à la rentrée 2025-2026) sans prendre en compte la prospective scolaire de la commune qui confirme pour les années à venir le besoin de création de deux nouvelles classes.

La Mairie a manifesté son incompréhension auprès de la Direction académique et reste vigilante sur les arrivées de nouveaux élèves d'ici à la rentrée 2026-2027.

Santé

BÉNÉFICIEZ DE LA MUTUELLE COMMUNALE

La commune a signé une convention avec l'assureur AXA pour la mise en place d'une nouvelle mutuelle communale destinée aux Nouvoitociens et Nouvoitociennes. La mutuelle communale s'adresse à un large public. Elle concerne principalement les administrés qui ne bénéficient pas d'une mutuelle d'entreprise.

Ce dispositif vous permet de bénéficier d'une complémentaire santé à des conditions et tarifs préférentiels.

Une réunion publique de présentation et d'information organisée par AXA France aura lieu le **lundi 14 avril à 17h** dans la salle du conseil de la mairie.

INFOS +

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter directement un conseiller AXA France :

- Madame PICOT Géraldine au 06 08 14 22 13
- Monsieur DUBÉ Éric au 06 83 31 15 97

Comité des Fêtes

LES FÊTES DE PÂQUES
À NOUVOITOU

Dimanche 20 avril

- **11h : chasse à l'œuf**, salle du Tilleul, pour les enfants jusqu'à 7 ans, sans inscription.
- **13h30 : courses cyclistes**, Access 1 et 2, 9 tours (63 kms).
- **13h31 : courses cyclistes** Access 3 et 4, 8 tours (56 kms).
- **15h15 : courses cyclistes** Open 1, 2 et 3 Juniors, 14 tours (98 kms). 3^{ème} manche de la coupe de Bretagne OVERSTIM*S.
- **20h : dîner à L'Entre Temps**, sur inscription (Mme Gaudissant au 06 09 12 04 27 ou comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr avant le 10 avril, 20h). Tarif : 20€ avec boissons.



À SAVOIR :

- Circulation restreinte et obligatoire dans le sens de la course de 12h30 à 19h. Ne pas laisser de véhicules stationnés sur l'itinéraire des courses à partir de 8h.
- Centre-bourg fermé entre la rue de Vern et la route de Châteaugiron de 17h30 à 19h.
- Passage entre Métairie 1 et 2 ouvert tout le week-end.

Lundi 21 avril

8h-17h : braderie et vide-grenier

- Emplacement sans réservation : 2€/mètre linéaire pour les particuliers. Prévoir pièce d'identité. Installation de 6h à 8h. Déballage autorisé à partir de 6h, interdit en dehors du périmètre de l'arrêté communal sous peine de poursuites.
- Stationnement interdit le 21 avril de 4h à 20h rue de Vern, rue de Châteaugiron, rue du Clos Tinel, route de Domloup, place de l'Église, rue de l'Abbaye (du croisement de l'avenue Jean Langlois au bourg), rue Menault.
- Tout le week-end, petits et grands pourront profiter de la fête foraine ainsi que des diverses attractions. Buvette, sandwiches, galettes saucisses, frites et crêpes vous seront proposés par le comité des fêtes.

Théâtre Les Pas Sages

LA SYMPHONIE DES TOQUÉS

Création théâtrale, musicale et culinaire de Céline Gervais-Demellier

La Symphonie des Toqués est un projet un peu fou. Sur scène et dans la salle des comédiens-cuisiniers, mais aussi un chef de chœur et des musiciens en live.

Attendez-vous à du théâtre, des chansons, des percussions. Avant le spectacle, une première partie surprise, gratuite, se déroulera en plein air autour d'un food-truck.



Le dessert sera offert dans la salle à partir de 20h30.

Rendez-vous les 23, 24 et 25 mai à l'Espace du Bocage.

Réservations au 07 89 59 90 79.

JSN Football

DIMANCHE 6 AVRIL :
GRAND LOTO

Comme chaque année, la JSN Football organise son loto qui aura lieu le dimanche 6 avril à la salle des sports de Nouvoitou. Il y aura de nombreux bons d'achats à gagner, dont un d'une valeur de 1000€, et 40€ lots dont la valeur se situe entre 30€ et 400€.



En plus, un loto des enfants sera proposé.

Le tout animé par Patricia ! Venez nombreux tenter votre chance !

Informations complémentaires : secretariatjsnfoot@gmail.com

Administratif

LÉGALISATION DE
SIGNATURES

La légalisation d'une signature sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte qui a été signé sans la présence d'un notaire (ex : contrat).

La procédure permet de vérifier que vous êtes bien la personne concernée.

La mairie peut uniquement réaliser la démarche (gratuite) pour les habitants de la commune.

Les pièces justificatives nécessaires :
la pièce à légaliser, une pièce d'identité avec votre signature, un justificatif de domicile de moins d'un an.

Solidarité

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu vendredi 9 et samedi 10 mai à Châteaugiron.

Pour pouvoir donner votre sang, vous devez prendre rendez-vous au 02 23 22 53 97 ou sur le site : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte.

Sélectionnez le lieu et inscrivez-vous pour le créneau horaire souhaité.



Sécurité

LA VIDÉOPROTECTION À L'ÉTUDE

Pour l'ensemble des communes, l'augmentation de la délinquance et des incivilités conduit les élus à prendre de nouvelles dispositions. À Nouvoitou, depuis le début du mandat, une réflexion est lancée sur la meilleure façon de protéger nos concitoyens et les équipements de la commune. En 2022, nous décidons de recruter un policier municipal partagé avec la commune de Bourgbarré. Cependant, cela ne constitue qu'une étape.

En liaison avec la gendarmerie nationale, la mise en place d'équipements de vidéoprotection est étudiée. Après un diagnostic exhaustif auprès des gendarmes, et compte tenu de l'expérience des communes environnantes (Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Vern-sur-Seiche, Châteaugiron, Piré-Chancé, etc.), il est envisagé la mise en place d'un système de vidéoprotection. Composé de caméras en entrées et sorties de bourg, il sera complété dans un premier temps par des caméras à des emplacements jugés stratégiques (parc des sports, Bocage, écoles et centre du bourg).

Les caméras seront utilisables de jour comme de nuit avec, pour certaines, la capacité de lecture de plaques d'immatriculation. Elles enregistreront, après détection de mouvement, les informations sur un équipement central à la mairie.

À la suite d'une infraction signalée ou sur sollicitation de la gendarmerie, le personnel dûment habilité effectuera des recherches sur les vidéos afin d'identifier les éventuels délinquants.

À noter : l'ensemble du projet est soumis à l'autorisation de la préfecture et est conforme au Code de la sécurité intérieure. Il complètera la présence du policier municipal sur la commune.

Par ailleurs, ces caméras ne filmeront que le domaine public. Sauf demande particulière de la gendarmerie, les vidéos seront conservées au maximum un mois.

Culture

“JE SUIS LA COURBE”
D’ANNE POIRIER

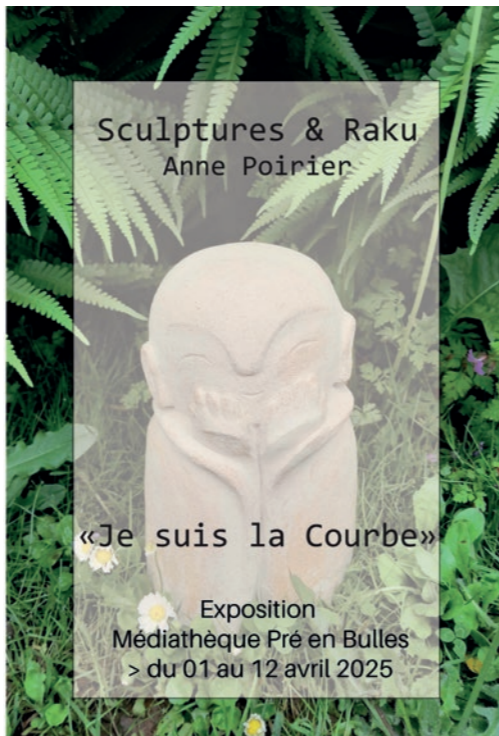
Dans le cadre de l’appel
à candidature pour artistes amateurs locaux

Du 1^{er} au 12 avril
Médiathèque Pré en Bulles

« Soyons la courbe, prête à se courber, s’adapter au changement ».

Le carré n’existe pas dans la nature, tout est arc, ondulation. La courbe est douce, naturelle, fluide. J’aime sculpter avec la courbe, ses formes et ses volumes. Bienvenue dans mon univers.

Ne cherchez pas la droite, je ne suis pas carré. J’ai grandi dans la douceur et j’ai tissé un lien avec la nature. Offrons-nous cette douceur dans le tourbillon de la vie. Mes inspirations sont la nature, les animaux, le vivant, l’eau, le vol des oiseaux, les branches, les fruits, le raku et la terre.



Médiathèque

« BULLES D’IDÉES
ADO » SPÉCIAL
ROMANS

Mardi 1^{er} avril, 16h30
À partir de 11 ans
Gratuit, sur inscription

Venez découvrir la sélection de romans juniors concoctée par les libraires de La Courte Echelle et votez pour ceux que vous souhaitez voir dans les rayons de votre médiathèque, autour d’un goûter.



EXPOSITION
« AMOUREUX »

Du 15 avril au 3 mai
Sur les horaires
d’ouverture de la
médiathèque

Une exposition sur le thème de l’amour, composée de 8 panneaux tirés de l’album du même nom. À travers une succession de portraits, l’illustrateur Quentin Gréban nous fait voyager dans les styles et les époques : l’Art nouveau, l’Art déco, les années 60 ou encore la Libération de 1945... Des images évocatrices où figures féminines et couples enlacés nous dévoilent différents visages de l’amour : celui qui dure sans prendre une ride, celui qui vit dans l’ombre,

celui qui traverse les conflits. L’instant qu’ils sont en train de vivre, séparation ou premier baiser, est lui intemporel et résonne encore aujourd’hui. Illustrations extraites de l’album « Amoureux », texte d’Hélène Delforge, illustrations de Quentin Gréban. Album disponible à la médiathèque.



LIBERTIA
paysage

<p>AMÉNAGEMENT</p> <p>Dallage • Pavage Terrasse bois Clôtures • Enrobés Terrassement Gazon • Plantations</p>	<p>ENTRETIEN</p> <p>Taille de haies Taille de végétaux Tonte de gazon Entretien de massifs</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SJ
SERVICES à la personne

Zone d’activités de l’Ecotay - NOUVOITOU
02 99 04 79 51 - contact@libertiapaysage.fr

Réservez votre
encart publicitaire

3 FORMATS DISPONIBLES
à l’unité ou à l’abonnement (6 mois)

En savoir plus
communication@nouvoitou.fr



L'agenda

AVRIL

Mardi 1^{er} avril

Exposition "Je suis la Courbe"
d'Anne Poirier Jusqu'au 12 avril,
Médiathèque

« Bulles d'idées ado »
spécial romans
16h30, Médiathèque
Dès 11 ans, sur inscription

Mercredi 2 avril

Réunion d'information planning
de l'ALSH de l'été
18h, Mairie

Vendredi 4 avril

Tournoi intergénérationnel
de la JSN Badminton
19h-23h, salle des sports
Sur inscription : [jsnouvoitou.fr/
jsn-badminton](http://jsnouvoitou.fr/jsn-badminton)

Samedi 5 avril

Sortie JSN Moto Loisirs
14h-18h

Dimanche 6 avril

Grand loto de la JSN Football
Salle des sports

Lundi 7 avril

Permanence architecte conseil
14h -17h, Mairie

Samedi 12 avril

Découverte du nouveau sentier
de randonnée
(30 min, tous niveaux)
10h30 devant la Mairie

Lundi 14 avril

Réunion publique d'information
sur la mutuelle communale
par AXA France
17h, Mairie

Mardi 15 avril

Exposition « Amoureux »
Jusqu'au 3 mai, Médiathèque

Samedi 19 avril

Sortie JSN Moto Loisirs
14h-18h

Lundi 21 avril

Ouverture des inscriptions à
l'ALSH, à partir de 20h

Samedi 26 avril

Repas des aînés
Salle du Bocage
Chasse aux trésors
14h-18h, espace du Bocage
Dès 7 ans, gratuit
et sans inscription

Dimanche 27 avril

« Bouge pour ta santé :
l'activité physique adaptée »
Conférences et démonstrations
par la CPTS de la Seiche
9h30-13h, Espace Louis Texier,
Noyal-Châtillon-sur-Seiche



RETROUVEZ-NOUS

sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

www.nouvoitou.fr



Mairie

3 place de l'Église

35410 NOUVOITOU

+33 (0) 2 99 37 42 71

